

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 1^{er} mars 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4209-2022 - Rapport annuel 2021-2022 d'Énergir.

Demande de remboursement de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, pour la participation de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, relative à la séance de travail du 9 février 2023 (de même que relative à nos représentations sur la demande d'Énergir de supprimer la tenue d'une telle séance).

Chère Consœur,

Nous vous prions de recevoir sous pli la demande de remboursement de frais de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* relative à la séance de travail du 9 février 2023 (de même que relative à nos représentations opposées à la demande d'Énergir de supprimer la tenue d'une telle séance) au présent dossier. Tel qu'indiqué sur le formulaire, la demande est logée par *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, qui est la responsable du paiement de ces frais pour le Regroupement.

Suite aux représentations de plusieurs intervenants, dont SÉ-AQLPA (émis à la [demande A-0003 de la Régie](#)), la Régie a rendu sa [Décision D-2022-160](#), maintenant la tenue d'une telle séance.

Nous soumettons par ailleurs que notre participation à la séance de travail du 9 février 2023 a été active, ciblée et structurée.

Nous espérons humblement avoir été utiles aux travaux de la Régie.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique (SDÉ) de la Régie de l'énergie.